



DÉCOUVERTE

**Vous croyez tout savoir sur A&I UNSA ?
Le point en quelques mots et un chiffre. P. 8**



www.aeti-unsa.org / aeti@aeti-unsa.org

Septembre 2016

ÉDITION SPÉCIALE

CARRIÈRES

Retrouvez le détail des grilles indiciaires par catégorie et par grade **P. 6**

PRATIQUE



Les militant(e)s A&I UNSA près de chez vous **P. 7**



A&I UNSA sur facebook :
<https://www.facebook.com/Ai-Unsa-689707264499071/timeline>



A&I UNSA sur twitter :
[@aeti_unsa](https://twitter.com/aeti_unsa)

ADHÉRER

Soutenez A&I UNSA en adhérant :
- 66 % de crédit d'impôt ou de déduction fiscale

P. 4 et 5

Année 2016-2017 :



Administratifs de l' 

Un syndicat
qui informe

Un syndicat
responsable

Un syndicat
utile

30

SECONDES

EN QUELQUES MOTS**EPLE**

L'adjoint gestionnaire et avec lui toute l'équipe administrative se voit encore trop souvent contester sa place au sein de la direction et du fonctionnement des établissements. Ces personnels sont pourtant indispensables à la réussite de l'action éducatrice. A&I UNSA agit pour la reconnaissance de tous, et partout.

Services Académiques

Depuis le 01/01/2016, l'administration de l'Education nationale s'est adaptée à la nouvelle carte des régions. Les premiers effets concrets commencent à se faire sentir (réorganisations et mutualisations de services). A&I-UNSA et sa fédération ont obtenu que les personnels puissent bénéficier de la prime d'accompagnement dans la réorganisation régionale de l'Etat. (Décret 2016-978 du 19 juillet 2016, JO du 21 juillet 2016)

Supérieur

Ambitieux pour le service public, A&I-UNSA défend les personnels et les statuts car l'autonomie n'est pas l'indépendance. COMUE coquille vide ou pleine ? : Attention ! Ce serpent de mer de l'ESR doit respecter le statut de la fonction publique d'Etat sans dépouiller pour autant les universités de leurs principales missions.

Œuvres

Fidèle à ses mandats, A&I-UNSA, avec sa fédération, assure une présence active dans toutes les instances des CROUS (CA, CT, CHSCT). La cohérence et la constance de ses positions sont reconnues. Fort de sa crédibilité, A&I-UNSA s'engage, également, pour soutenir les collègues en difficulté.

JSVA

Le ministère de la jeunesse et des sports est un ministère éducatif, ses administratifs historiques et légitimes appartiennent à l'éducation nationale. A&I-UNSA et sa fédération demandent le rattachement immédiat à la DGRH du MENESR. Lors du scrutin pour le CT ministériel jeunesse et sports du 30 juin 2016, l'UNSA-Education a obtenu 51 % des voix et 9 sièges sur 15 dont un titulaire et un suppléant pour A&I-UNSA.

Administration Centrale

Toute négociation sur la qualité de vie au travail est un enjeu important pour notre quotidien, elle est porteuse d'améliorations des conditions de travail, elle offre la possibilité de redonner du sens au travail et d'agir sur les déterminants des risques professionnels. A&I-UNSA souscrit et participe à la déclinaison à l'administration centrale de tous les droits en la matière.

**ÉDITORIAL**

par Jean-Marc Bœuf,
Secrétaire général

Dans une « France inquiète », réaffirmer l'importance du service public

Le service public est au cœur de notre identité et de notre modèle de société. Il donne corps aux valeurs de la République. Le service public met en œuvre les droits fondamentaux reconnus à égalité à chaque citoyen, sur l'ensemble du territoire.

Les services publics sont une composante essentielle de notre modèle social et facteurs d'attractivité pour notre pays comme pour ses territoires.

Parce que le service public est au service des citoyens et qu'il tire sa force et sa légitimité de sa relation avec eux, il est donc impératif qu'il évolue et s'adapte.

A & I-UNSA est porteur de l'intérêt général. Il n'hésite pas à mettre en perspective l'utilité sociale des métiers qu'il promeut. Il n'oublie jamais que l'administration du système éducatif est au service du public.

Dans cette revue de rentrée, nous présentons en quelques mots nos métiers, nos secteurs qui sont les vôtres.

Nous portons un projet celui du rassemblement des personnels de la filière administrative de la fonction publique d'Etat au sein de l'UNSA.

Nos autres attentes sont les suivantes :

- L'amélioration des progressions de carrière et l'exigence de reconnaissance professionnelle.
- La réforme de l'Etat qui en termine avec une approche purement quantitative et

réductrice des périmètres des services publics au profit d'une approche qualitative du service rendu au public.

- La poursuite de la mise en œuvre de la filière administrative interministérielle et intercatégorielle par la création de corps interministériels à gestion ministérielle – CIGeM – pour les adjoints et secrétaires administratifs.
 - La réaffirmation de la place de l'AENES dans l'enseignement supérieur qui a montré compétence, polyvalence et adaptabilité.
 - Le refus d'une décentralisation politique de l'enseignement supérieur qui conduirait à ce que les universités deviennent des collectivités locales sans territoire.
 - La réaffirmation du rôle des personnels administratifs de l'Etat dans la mise en œuvre de l'action éducatrice y compris chez les personnels travaillant dans le secteur de Jeunesse et Sports au sein d'un pôle éducatif.
 - Une vraie association des collectivités locales qui ne soit pas une régionalisation politique de l'Education nationale.
- Voilà quelques unes des priorités que nous portons pour 2016-2017, sans oublier les dossiers en cours : les requalifications et le RIFSEEP.

Ensemble réaffirmons l'importance du service public

30

SECONDES

Retraites & Retraités

Le syndicat A&I UNSA avec l'UNSA-Retraité, participent activement à la défense de notre système de retraite. A l'écoute de ses adhérents retraités, il agit pour réaffirmer leur rôle dans la société et améliorer leurs conditions matérielles de vie.


www.aeti-unsa.org

« LE SYNDICALISME,
C'EST S'OPPOSER
MAIS AUSSI PROPOSER ! »

Notre projet :**Intercatégoriel**

A&I UNSA s'attache à défendre les intérêts de toutes catégories, du C au A+.

Avec l'UNSA, A&I UNSA a fait le choix de faire évoluer positivement nos carrières en signant en 2015 l'accord relatif à l'avenir de la Fonction Publique.

En parallèle, nous poursuivrons notre action pour donner la priorité non seulement à la catégorie C, mais également à la catégorie B, et notamment aux collègues qui exercent des missions à responsabilités supérieures.

A&I UNSA agit pour une requalification des emplois et des personnels de C en B et de B en A.

Interministériel

A&I UNSA met au cœur de son projet la mise en place d'une filière interministérielle « Administration Générale » pour plus d'équité, de gestion, de mobilité, et de diversité des missions exercées, dans nos régimes indemnitaires.

Après la catégorie A, nous agissons pour la mise en œuvre d'un CIGeM des secrétaires administratifs et d'un CIGeM des adjoints administratifs de l'Etat.

Interprofessionnel

A&I UNSA est engagé pleinement dans le développement de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes qui rassemble plus de 230 000 agents publics et salariés de droit privé.

A&I UNSA considère que les grandes questions touchant à la condition du salariat en France doivent s'appréhender ensemble, public et privé : politique économique et fiscale, Sécurité Sociale, retraites, formation professionnelle, Europe sociale...

Retrouvez notre projet
« Pour une filière Administration
Générale de l'Etat », intercatégorielle
et interministérielle sur
www.aeti-unsa.org

**Mes prestations sociales**

L'action sociale de notre ministère est constituée par les prestations spécifiques accordées à ses agents, actifs et retraités plus particulièrement dans les domaines suivants : le logement, les vacances et les loisirs, les aides ou les prêts d'urgence et l'enfance et la famille.

Parmi les dispositifs d'aide au logement :

- > l'aide à l'installation des personnels (AIP),
- > les logements réservés pour les fonctionnaires en préfecture,
- > les aides spécifiques gérées au niveau académique, les ASIA (Action sociale d'initiative académique).

Pour les vacances et les loisirs, vous pouvez notamment bénéficier :

- > des chèques vacances,
- > des aides aux vacances,
- > de plus, des aides locales sont possibles selon l'académie (ASIA).

Pour répondre aux difficultés passagères :

- > les aides aux secours urgents et exceptionnels non remboursables,
- > les prêts à court terme sans intérêt.

De nombreuses aides pour la famille et l'enfance, parmi lesquelles :

- > les chèques emploi service universel pour la garde d'enfant, plus communément appelés les « tickets CESU »,
- > les places réservées en crèche au niveau régional,
- > les ASIA spécifiques.



Bulletin d'adhésion

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017



Nouvel(le) adhérent(e) OUI NON

E-mail

SITUATION PERSONNELLE

M^{me} M Nom et prénom

Date de naissance Académie de

Adresse personnelle (où recevoir la presse syndicale)

N° et voie

Code postal Tél. Portable

Ville

SITUATION ADMINISTRATIVE

Lieu d'exercice N° RNE

N° et voie

Code postal Tél. Fax

Ville

Type d'établissement ou service (ex. Rectorat, DSDEN, Université, CROUS, EPLE, DRJSCS...)

Fonction

Position administrative : Actif Temps complet Temps partiel % En congé Détaché(e) Retraité(e)

Catégorie Grade Classe

Si vous avez été muté(e) à la rentrée, précisez votre ancienne adresse administrative :

Montant du chèque €

Prélèvement automatique : OUI NON

J'adhère au syndicat A&I UNSA le

Signature :

Quand payer sa cotisation ? La cotisation couvre l'année scolaire, c'est donc en septembre qu'elle se paye.

Comment payer ? Deux possibilités :

- En une fois par chèque** libellé à l'ordre « Administration & Intendance UNSA » et adressé, avec le bulletin d'adhésion, au trésorier académique (cf p.7 ci-après).
- En 6 fois par prélèvement automatique** sur votre compte aux 5 janvier, février, mars, avril, mai et juin, sans majoration.
 - Si vous optez pour la première fois pour le prélèvement, adressez **DIRECTEMENT** au siège : **A&I UNSA, Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93500 PANTIN** votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA ci-après dûment rempli accompagné d'un RIB, avant le 30 novembre, pour bénéficier du prélèvement en 6 fois, sans frais.
 - Les années suivantes, votre prélèvement sera automatiquement renouvelé sauf annulation de votre part avant le 30 novembre adressée au trésorier National.
 - N'oubliez pas de signaler tout changement (adresse, domiciliation bancaire...).

INM : Indice Nouveau Majoré

Valeur annuelle du point
Salaire mensuel brut au

1^{er} juillet 2016 = 55,8969 x INM / 12

1^{er} février 2017 = 56,2323 x INM / 12

Votre carrière

Grilles indiciaires au 1^{er} janvier 2017**ADJOINT ADMINISTRATIF**

Échelon	Avancement durée moyenne	INM
Adjoint administratif principal C3		
10 ^e	-	466
9 ^e	3a	445
8 ^e	3a	430
7 ^e	3a	413
6 ^e	2a	400
5 ^e	2a	391
4 ^e	2a	375
3 ^e	2a	365
2 ^e	1a	355
1 ^{er}	1a	345
Adjoint administratif principal C2		
12 ^e	-	416
11 ^e	4a	411
10 ^e	3a	402
9 ^e	3a	390
8 ^e	3a	380
7 ^e	2a	364
6 ^e	2a	350
5 ^e	2a	343
4 ^e	2a	336
3 ^e	2a	332
2 ^e	2a	330
1 ^{er}	1a	328
Adjoint administratif C1		
11 ^e	-	367
10 ^e	3a	354
9 ^e	3a	342
8 ^e	3a	336
7 ^e	2a	332
6 ^e	2a	330
5 ^e	2a	329
4 ^e	2a	328
3 ^e	2a	327
2 ^e	2a	326
1 ^{er}	1a	325

AENESR

Échelon	Avancement durée moyenne	INM
Spécial	-	HEA
6 ^e	3a	821
5 ^e	2a 6m	783
4 ^e	2a 6m	734
3 ^e	1a 6m	711
2 ^e	1a 6m	688
1 ^{er}	1a	658

SAENES

Échelon	Avancement durée moyenne	INM
Classe exceptionnelle		
11 ^e	-	582
10 ^e	3a	569
9 ^e	3a	548
8 ^e	3a	529
7 ^e	3a	504
6 ^e	3a	480
5 ^e	2a	460
4 ^e	2a	437
3 ^e	2a	417
2 ^e	2a	402
1 ^{er}	1a	389
Classe supérieure		
13 ^e	-	529
12 ^e	4a	500
11 ^e	3a	477
10 ^e	3a	459
9 ^e	3a	452
8 ^e	3a	433
7 ^e	2a	413
6 ^e	2a	398
5 ^e	2a	385
4 ^e	2a	373
3 ^e	2a	361
2 ^e	2a	354
1 ^{er}	2a	347
Classe normale		
13 ^e	-	498
12 ^e	4a	474
11 ^e	3a	453
10 ^e	3a	440
9 ^e	3a	429
8 ^e	3a	413
7 ^e	2a	394
6 ^e	2a	379
5 ^e	2a	366
4 ^e	2a	356
3 ^e	2a	349
2 ^e	2a	344
1 ^{er}	2a	339

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

Échelon	Avancement durée moyenne	INM
Attaché hors classe		
Spécial	-	HEA
6 ^e	3a	826
5 ^e	3a	793
4 ^e	2a 6m	755
3 ^e	2a	719
2 ^e	2a	683
1 ^{er}	2a	645
Attaché principal		
9 ^e	-	793
8 ^e	3a	755
7 ^e	2a 6m	717
6 ^e	2a 6m	680
5 ^e	2a	640
4 ^e	2a	600
3 ^e	2a	560
2 ^e	2a	489
1 ^{er}	2a	425
Attaché		
11 ^e	-	664
10 ^e	4a	635
9 ^e	3a	590
8 ^e	3a	560
7 ^e	3a	532
6 ^e	3a	505
5 ^e	2a 6m	468
4 ^e	2a	440
3 ^e	2a	417
2 ^e	2a	400
1 ^{er}	1a 6m	383

DIRECTEUR DE SERVICE (Dds)

Échelon	Avancement durée moyenne	INM
14 ^e	-	808
13 ^e	2a	780
12 ^e	2a	752
11 ^e	2a	720
10 ^e	2a	695
9 ^e	2a	671
8 ^e	2a	648
7 ^e	2a	610
6 ^e	2a	575
5 ^e	2a	541
4 ^e	2a	514
3 ^e	2a	487
2 ^e	1a	475
1 ^{er}	1a	460

A&I-UNSA dans votre académie

Secrétaires et trésoriers académiques

Le premier nom est celui du secrétaire, le second du trésorier

ADMINISTRATIONS CENTRALES :

T : 01 55 55 33 88 **LABORDE Isabelle**
MENSER Synd. A et I
110 rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07
aeti-unsa@education.gouv.fr

T : 01 55 55 33 88 **RAIMONE Marie Julie**
MENSER Synd. A et I
110 rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07
marie-julie.raimone@education.gouv.fr

AIX MARSEILLE :

T : 06 01 36 77 80 **MOURTON Joëlle**
Les Jardins du Prado, 71 B av. du Prado, 13006 Marseille
aeti.unsa.aix@gmail.com

T : 06 18 41 22 52 **RAMACCIOTTI Mireille**
40 Vieille Route de la Gavotte, 13170 Les Pennes Mirabeau
mramacciotti7@gmail.com

AMIENS :

T : 03 44 87 55 56 **DAHENNE Christian**
Clg Jean de la Fontaine, 14 rue de la Sablonnière
60800 Crepy en Valois
christian.dahenne@aeti-amiens.fr

T : 03 23 26 22 60 **THIAM Nadia**
Lyc. Paul Claudel, pl. Foch, 02000 Laon
nadia.thiam@aeti-amiens.fr

BESANCON :

T : 06 67 51 54 48 **BOURDIN Didier**
Lyc. Xavier Marmier, 53 rue du Doubs, 25300 Pontarlier
aeti-besancon@aeti-unsa.org

T : 06 30 67 78 29 **HENRIET REGNAUD Christelle**
2 route de Silley, 25330 Reugney
aeti-besancon@aeti-unsa.org

BORDEAUX :

T : 05 59 58 42 00 **CHAPUT Maryvonne**
Lyc. René Cassin, 2 rue Lasgouette, 64100 Bayonne
maryvonne.chaput@aeti-bordeaux.fr

T : 07 88 41 24 51 **GOYARD Alain**
34 Hameau des Vignes, 33720 Podensac
agoyard@orange.fr

CAEN :

T : 02 31 53 10 70 **MARTIN Renaud**
Lyc. Salvador Allende, rue Guyon de Guercheville
14200 Hérouville Saint Clair
renaud.martin9@gmail.com

T : 02 31 50 14 40 **VAILLANT Magali**
Lyc. Charles de Gaulle, 39 rue Hastings, 14000 Caen
magali.vaillant@aeti-caen.fr

CLERMONT-FERRAND :

T : 04 73 89 18 88 **RUHAULT Eva**
F : 04 73 69 14 13 LP H. Sainte Claire Deville, Ch. des Croizettes, 63500 Issoire
eva.ruault@aeti-clermont.fr

CORSE :

T : 06 11 09 98 47 **FRAU David**
Clg Laetitia Bonaparte, 3 av. Napoléon III, 20000 Ajaccio
david.frau@orange.fr

T : 04 95 34 59 30 **MOSCONI Jeanne**
I.A., BP 177, 20293 Bastia cedex

CRÉTEIL :

T : 01 49 71 72 14 **SIDOBRE Florian**
Lyc. Jacques Feyder, 10 rue Henri Wallon, 93800 Epinay-sur-Seine
florian.sidobre@aeti-creteil.fr

T : 01 45 76 94 69 **JURAVIER Sylvie**
F : 01 45 94 76 56 Clg Jean Moulin, 1 av. des Bordes, 94510 La Queue-en-Brie
sylvie.juravier@aeti-creteil.fr

DIJON :

T : 06 07 38 97 31 **LUNATI Evelyne**
Syndicat A & I, UNSA, 15 bd Pompon, 21000 Dijon
sadjon@aeti-unsa.org

T : 03 85 55 29 97 **BAY LAPLANTE Jean-Charles**
Clg Centre, 45 rue Clemenceau, BP 48
71202 Le Creusot cedex
jean-charles.bay-laplante@aeti-dijon.fr

GRENOBLE :

T : 04 76 54 45 64 **BERNARD Marie Pierre**
Clg Charles Munch, 11 rue Paul Doumer, 38100 Grenoble
marie-pierre.bernard1@aeti-grenoble.fr

T : 04 50 71 92 83 **BARBEY Véronique**
Lyc. de la Versoie, 12 av. du Forchat
74200 Thonon-les-Bains
veronique.barbey@aeti-grenoble.fr

GUADELOUPE :

T : 0 (590) 47 81 84 **MELYON Marius**
Rectorat, BP 480, Zone d'Activité La Providence, Dothémare
97139 Les Abymes
marius.melyon@aeti-guadeloupe.fr

T : 0 (590) 28 09 06 **SAINT JEAN THERESE Magali**
F : 0 (590) 28 71 20 Collège Bebel - Bebel, 97115 Sainte Rose
magali.saint-jean-therese@aeti-guadeloupe.fr

GUYANE :

T : 0 (594) 29 78 26 **ATTICOT DIT RAVINO Liliane**
F : 0 (594) 29 78 55 Lyc. Melkior, BP 5017, 97305 Cayenne cedex
atticot.lili@wanadoo.fr

T : 0 (594) 27 36 41 **JOHN Anita**
T : 06 94 45 59 50 23 Résidence Les Pépites, route de Montabo, 97300 Cayenne
anita.john@aeti-guyane.fr

LILLE :

T : 03 20 87 43 83 **BALLAND Jean François**
Clg de Wazemmes, 53 bd Montebello, 59000 Lille
secretaireacademique@aetillille.com

T : 03 20 62 22 74 **TOUSSAERT Nathalie**
F : 03 20 29 21 06 Synd. A et I Unsa, 254 bd de l'Usine, BP 10010, 59040 Lille cedex
nathalie.toussaert@aetillille.com

LIMOGES :

T : 09 77 84 94 41 **STOEBNER Frédéric**
F : 05 55 77 48 23 Synd A et I, Unsa, 23 rue de Belfort, 87100 Limoges
aeti-limoges@aeti-unsa.org

T : 05 55 02 21 61 **DOUFFET Alain**
28 rue de la Pouge, 87310 Saint Auvent
alain.douffet@aeti-limoges.fr

LYON :

T : 06 80 90 99 36 **TARRADE Jean-François**
Clg Jean Perrin, 14 rue de Lattre de Tassigny, 69009 Lyon
tarrade.jean-francois@orange.fr

T : 04 78 58 45 58 **DE MARINIS Marie-Ange**
F : 04 78 58 23 16 Rectorat, Synd. A et I, 92 rue de Marseille, 69007 Lyon
aeti.rhone@free.fr

MARTINIQUE :

T : 0 (596) 54 59 84 **SYMPHOR Sandra**
Clg J. et E. Adenet, route de la Jetée, 97240 Le François
symphor2@aeti-martinique.fr

T : 0 (596) 78 16 61 **GERNET Ghislaine**
Clg Louis Delgrès, rue Abbé Grégoire, 97250 Saint Pierre
ggernet@aeti-martinique.fr

MONTPELLIER :

T : 04 67 64 69 50 **LOPEZ Jean-Paul**
F : 04 67 64 26 94 UNSA Education Languedoc Roussillon, Maison des Syndicats
474 allée H. de Montmorency, 34000 Montpellier
T : 06 81 52 01 15 aeti-montpellier@aeti-unsa.org

T : 06 79 15 36 52 **QUIRET Daniel**
Lotissement LOU GRES, 96 H Ch. du Gardon
30720 Ribaute-les-Tavernes
daniel.quiret@aeti-montpellier.fr

NANCY-METZ :

T : 03 82 88 21 21 **VIGO Luc**
LP Jean Macé, 58 av. Jean Mermoz, 57290 Fameck
luc.vigo@aeti-nancy-metz.fr

T : 03 82 46 52 74 **BAUDOIN Guylaine**
6 rue de la Vallée, 57535 Marange-Silvange
ai.guylaine.baudoin@orange.fr

NANTES :

T : 02 51 94 30 21 **LE CONNETABLE Muriel**
Lyc. Georges Clemenceau, pl. de la République, 85110 Chantonnay
muriel.le-connetable@aeti-nantes.fr

T : 02 51 81 86 10 **DUPERAT AUTIXIER Pascale**
Lyc. Clemenceau, 1 rue Georges Clemenceau, 44000 Nantes
pascale.duperat@orange.fr

NICE :

T : 06 89 73 80 52 **PROVENZANO Marco**
Lyc. Henri Matisse, 101 av. Foch, 06140 Vence
aetinique@gmail.com

T : 06 59 72 42 60 **EBLIN Etienne**
84 rue Maissin, 83000 Toulon
eblin.etienne@free.fr

ORLÉANS-TOURS :

T : 02 54 76 29 05 **CORDONNIER Yannick**
Clg Maurice Genevoix, 41 bis Fbg d'Orléans
41200 Romorantin-Lanthenay
yannick.cordonnier@aeti-orleans-tours.fr

T : 02 38 44 32 71 **FEUILLERAT Nathalie**
T : 06 71 51 27 17 1 rue Joachim du Bellay, Appartement C 21, 45190 Beaugency
nathalie.feullerat@aeti-orleans-tours.fr

PARIS :

T : 01 44 84 52 06 **DUPONT Béatrice**
F : 06 95 17 50 86 Bourse du travail, bur. 330, 3 rue du Château d'Eau, 75010 Paris
paris.aeti@wanadoo.fr

T : 03 86 64 57 94 **DAGNEAUX Gabrielle**
20 rue Jean Moulin, 89690 Chery
gab.dgx75@orange.fr

POITIERS :

T : 05 46 34 79 32 **DUFRESNE Nicolas**
Lyc. Léonce Vieljeux, 118 rue des Gonthières, 17000 La Rochelle
aeti-poitiers@aeti-unsa.org

T : 05 49 60 88 24 **LAURENT Maryline**
CROUS, 15 rue Guillaume VII Le Troubadour, BP 629
86022 Poitiers cedex
maryline.laurent@crous-poitiers.fr

REIMS :

T : 07 83 61 13 90

T : 03 26 97 56 96

RENNES :

T : 02 96 73 42 64

F : 02 96 73 59 60

T : 02 98 05 66 04

LA RÉUNION :

T : 0 (262) 48 14 65

F : 0 (262) 48 11 07

T : 0 262 55 46 56

ROUEN :

T : 06 89 08 86 85

F : 02 32 81 59 71

T : 02 35 07 83 55

F : 02 35 07 83 51

STRASBOURG :

T : 07 77 96 13 86

T : 03 88 45 92 61

F : 03 88 45 92 52

TOULOUSE :

T : 05 34 40 51 10

F : 05 34 40 51 12

T : 05 61 63 35 02

T : 06 08 64 23 96

VERSAILLES :

T : 01 30 16 46 10

T : 07 86 48 36 65

Section territoriale de Mayotte :

T : 0 269 61 88 74

T : 0 269 64 75 65

Section territoriale de Nouvelle-Calédonie :

T : 00 (687) 26 61 78

T : 00 (687) 26 61 24

Section territoriale de Polynésie-Française :

T : 00 689 40 80 34 02

T : 00 689 87 73 31 96

T : 00 689 40 50 45 56

Section territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

T : 05 08 41 04 62

Hors de France

T : 00 212 661147365

FARES Nacima
49 B av. Barmmental, 51130 Vertus
nacima.hamlah@aeti-reims.fr
FORTIER Marie Claude
2 pl. d'Arboldswil, 51110 Bourgogne
mcfortier@hotmail.fr

HERVE Jean-Michel
Clg. 1 rue François Lorant, 22510 Moncontour-de-Bretagne
jean-michel.herve@aeti-rennes.fr

CAMUS Gaëlle
290 rue René Descartes, 29280 Plouzané
aeti@camus@gmail.com

CHANE ALUNE Jacky
Rectorat, 24 av. Georges Brassens
97702 Saint-Denis Messageries cedex 9
jacky.chane-alune@aeti-reunion.fr

MARDENALOM Nadège
Lycée Evariste de Parny, 85 rue Auguste Vinson, BP 543
97460 Saint-Paul
nadege.mardenalom@gmail.com

BLIN Philippe
Syndicat A & I, UNSA, 72 quai Cavalier de la Salle, 76100 Rouen
72 quai Cavalier de la Salle, 76100 Rouen
a.et.l.rouen@wanadoo.fr

BLANC Gérard
Lyc. Camille Saint Saëns, 22 rue Saint L6, BP 804
76005 Rouen cedex
gerard.blanc@aeti-rouen.fr

ZINGERLÉ Jeanne Lise
Maison des Syndicats, 1 rue Sédillot, 67000 Strasbourg
sa.aeti.unsa.strasbourg@gmail.com

LICHTOR Estelle
57 rue de Ribeauvillé, 67100 Strasbourg
estelle.lichtor@gmail.com

EBOZO' O Agathe
Lyc. Polyvalent Joseph Gallieni, 79 route d'Espagne, BP 44876
31047 Toulouse cedex 1
agathe.ebozo0@aeti-toulouse.fr

BAYCHE Joëlle
9 rue du Comminges, OX, 31600 Muret
j.bayche@free.fr

BERGERON Christelle
Lyc. Dumont d'Urville, 2 av. de Franche Comté
78310 Maurepas
aeti-versailles@aeti-unsa.org

MELIN Stéphane
7 allée des Lauriers, 91620 La Ville-du-Bois
stephanemelin@laposte.net

Section territoriale de Mayotte :

T : 0 269 61 88 74

T : 0 269 64 75 65

Section territoriale de Nouvelle-Calédonie :

T : 00 (687) 26 61 78

T : 00 (687) 26 61 24

Section territoriale de Polynésie-Française :

T : 00 689 40 80 34 02

T : 00 689 87 73 31 96

T : 00 689 40 50 45 56

Section territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

T : 05 08 41 04 62

Hors de France

T : 00 212 661147365

ESTIENNE Henri
Lycée Descartes, BP 768, Place Jean Courtin, Agdal
10106 Rabat - Maroc
hors-de-france@aeti-unsa.org



SECONDES

SERVICES AUX ADHÉRENT-E-S

Plus de 800 représentants du personnel

Si les commissaires A&I UNSA sont au service de tous les collègues, les adhérent-e-s bénéficient d'un suivi plus poussé et de conseils personnalisés.

A&I UNSA compte aussi plusieurs centaines de représentant-e-s dans les différentes instances : Comités Techniques Ministériels (E.N., Ens. Sup.), Comités Techniques Académiques, CPE dans Universités, CTS en Services, CROUS...

Une équipe académique à votre écoute

Dans chaque académie, A&I UNSA : ce sont des militant-e-s à votre image qui sont à votre écoute mais aussi un réseau de solidarité proche de vous.

Contact académique : voir page précédente.

Une information syndicale

Chaque adhérent-e reçoit à son domicile une revue trimestrielle (4 n° par an) de 32 pages faisant le tour d'actualité de nos métiers et de nos carrières, ainsi que des évolutions au plan Fonction Publique.

Chaque adhérent-e est également destinataire d'informations locales envoyées par l'équipe académique d'A&I UNSA et d'informations nationales adressées par l'équipe nationale.

NOUS CONTACTER :

Administration et Intendance UNSA
Tour Essor - 14 rue Scandicci
93500 PANTIN
Tél. : 01 57 14 07 80
Fax : 01 48 40 45 95
Mail : aeti@aeti-unsa.org
Web : www.aeti.unsa.org

CARTE D'IDENTITÉ

Administration & Intendance UNSA

A&I-UNSA est né le 28 juin 1994 d'une volonté : rassembler tous les personnels administratifs du service public d'éducation, de formation et de gestion.

Rassembler quels collègues ?

Tous les collègues du corps des Adjointes d'Administration (ADJAENES) à celui des Attachés de l'Administration de l'Etat (AAE), en passant par celui des secrétaires (SAENES), les collègues sur emploi (SGA, DGS, AENESR) et les contractuels, mais aussi des retraité(e)s.

Rassembler quels secteurs ?

- L'Éducation Nationale : Services ministériels et académiques, EPLE (collèges et lycées), EREA, Grands Établissements (CNED, Réseau CNDP-CRDP, CEREQ...)
- L'Enseignement Supérieur : Universités, Réseau CNOUS-CROUS, etc.
- Jeunesse, Sports, Vie Associative : Directions régionales, Directions départementales interministérielles, CREPS, ...

Rassembler dans quels buts ?

- Défendre les intérêts corporatifs et professionnels, individuels et collectifs des personnels, œuvrer activement à l'amélioration de leurs conditions de vie et de

travail dans le cadre du statut général de la fonction publique et de leurs statuts particuliers.

- Lutter pour le renforcement du service public, pour la justice sociale, pour la laïcité des institutions civiles, par l'affirmation des valeurs constitutives du mouvement syndical.
- Établir entre ses membres et entre les corps auxquels ils appartiennent des liens réels de solidarité.
- Promouvoir les métiers d'administration générale et financière dans les services publics d'éducation et de formation, au sein d'une filière d'administration générale de la Fonction publique de l'État.

Rassembler, pour exiger :

- La mise en place de la filière administrative interministérielle et inter catégorielle seule à même d'assurer l'équité de gestion, notamment au plan indemnitaire avec la garantie de la moyenne interministérielle, pour tous et partout.
- La requalification des emplois des collègues des catégories C et B, trop souvent exploités sur des postes à responsabilités supérieures.
- Un régime indemnitaire transparent, équitable et amélioré.

Le chiffre : 49,79 %

A&I UNSA a remporté 49,79 % des voix lors des élections en CAPA du 4 décembre 2014 sur l'ensemble des trois catégories.

